

## **Bilan du DLA**

Présents : Catherine Filaquier, Estelle Lanciotti, Flore Chevillard, Sabrina Chodey, Marie Robert, Colette Paguet, Nicole Dechassey

Le DLA entrepris en mars et s'étalant sur 12 demi-journées de travail s'est terminé le 30 septembre par une présentation du bilan aux partenaires institutionnels représentés par Catherine Filaquier directrice du service « Vie des quartiers » et Estelle Lanciotti technicienne CAFen charge de la MdV à 15h, avec Flore Chevillard chargée de mission DLA et l'ensemble des administrateurs et bénévoles qui ont participé à ce DLA et à 18 h 30 avec l'ensemble des membres du CA.

### **Bilan avec les partenaires**

Présents : Catherine Filaquier, Estelle Lanciotti, Sabrina Chodey, Marie Robert, Catherine Soster, Danielle Ropraz, Philippe Berthier, Alice Champagnac

Alice Champagnac a présenté l'ensemble des travaux qui ont été exécutés pendant ces 12 demi-journées de travail. Ce qui a été le point de départ d'une discussion sur les pistes d'avenir de la MdV.

Mme Lanciotti a apprécié la méthodologie présentée pour préparer l'écriture du prochain projet social et son suivi. Elle participera au comité de pilotage (COPIL). Elle a une nouvelle fois affirmé que les deux étapes obligatoires avant décrire un projet social étaient la réalisation d'un bilan de la période 2017/2020 et la mise en œuvre d'un diagnostic partagé avec les habitants du quartier.

Mme Filaquier au cours de la discussion a bien entendu les démarches que nous avons engagées avec la maison de quartier de la Grette et avec Quartier Libre Besançon. Quand nous avons abordé le thème du nombre d'adhérents / dimensions des locaux / personnels en les comparant avec la maison de quartier de Rosemont- St Ferjeux elle a bien compris, en tenant compte des différences de projets, que le nombre actuel d'ETP était un point de faiblesse de notre structure compte-tenu du mode actuel de l'engagement bénévole. Mais elle a redit que le quartier de Velotte n'était pas un quartier prioritaire et qu'aujourd'hui l'attention de la ville se portait principalement sur le quartier de St Claude.

La projection financière 2019/2025 a bien mis en évidence le besoin de financement mais aucun engagement de la ville ne pourra être pris avant le printemps 2020 (élections municipales).

### **Bilan avec Initiative Doubs**

Présents : Flore Chevillard, Sabrina Chodey, Anne Blanc, Nicole Dechassey, Colette Paguet, Marie Robert, Danielle Ropraz, Catherine Soster, Philippe Berthier, Alice Champagnac

Absent : Mireille Bonna

Une fois le bilan présenté par Alice Champagnac, Flore Chevillard a demandé à chacun son ressenti sur ce type d'accompagnement. Il en ressort que ce travail a permis à ceux qui ont participé à ces travaux de mieux s'approprier la complexité de la structure, d'aborder les relations de l'association avec la ville et la CAF avec plus de recul, de faire la différence entre un Espace de Vie Social et un Centre Social, de comprendre qu'un Centre Social n'est pas un lieu qui a vocation à ne recevoir que des « cas sociaux ».

Comme dans le groupe précédent la présentation des budgets prévisionnels 2019/2025 a permis à tous les participants de comprendre que la MdV n'avait que deux pistes possibles : rester EVS ou devenir CS mais en cherchant des financements complémentaires. Si la MdV voit son dossier d'agrément refusé cela entrainerait un dépôt de bilan dès 2023.

## **Bilan aux membres du CA**

Présents : Sabrina Chodey, Anne Blanc, Nicole Dechassey, Véronique Lhomme, Suzanne Prenel, Marie Robert, Danielle Ropraz, Aurélie Siniblad, Catherine Soster, Emilie Viennot, Philippe Berthier, Alice Champagnac

Absents excusés : François Racle, Jimmy Vermot-Desroches,

Absents : Hervé Barré, Mireille Bonna, Stéphane Gaiffe, Maud Grand, Anthony Lallemand, Yannick Marcot, Louis Pagnier

Une fois le bilan présenté, Alice Champagnac et les membres du groupe de travail DLA ont répondu aux questions des administrateurs qui n'ont pas pu assister aux séances de travail.

Tous les participants ont compris que ce n'était pas l'association qui avait son sort entre les mains.

Si l'association n'est plus agréée par la CAF en EVS le licenciement des salariés devrait se faire à l'horizon 2023 et contraindrait l'association à se transformer en une structure à 100% bénévole, ce qui compte-tenu du mode d'engagement bénévole qui est analysé au niveau national paraît peu probable.

Alice Champagnac a abordé la réorganisation salariés / bureau / administrateurs. Ce travail n'a pas pu être finalisé pendant le DLA. Les pistes évoquées peuvent se résumer comme suit : la directrice dirige, le (ou la) président(e) préside, le (ou la) trésorier(e) travaille à l'élaboration du budget avec la directrice, le président et la commission finances et surveille la mise en œuvre du budget avec le président, et le (ou la) secrétaire rédige les comptes rendus des réunions statutaires. Cette définition des rôles devra être travaillée de façon approfondie en CA.

L'organisation d'un diagnostic partagé défini par un comité de pilotage ad hoc a été présentée sous forme d'une enquête statistique auprès de 10% des habitants du quartier.

Un groupe de travail pour préparer le bilan de l'EVS 2017/2020 devra se mettre en place rapidement.

Un engagement à hauteur de 2500€ par le CIC est envisageable pour 2020. Ce qui ne permettrait pas d'équilibrer le budget mais diminuerait le déficit.

Alice Champagnac a conclu en disant qu'elle avait conscience que l'association avait un véritable « Esprit maison », qu'elle n'envisageait pas que notre agrément EVS puisse nous être retiré, mais que le passage en centre social comme défini par la CNAF pourrait être une ouverture pour une reconnaissance par le Conseil Départemental du Doubs.